

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00146

Numéro SIREN : 631 621 463

Nom ou dénomination : 370 LOCAFER SAS

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2021 sous le numéro de dépôt 210

Comptes annuels

pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

370 LOCAFER SAS
SAS Au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13 100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX-EN-PROVENCE 631 621 463

*Certifié conforme à
l'original*

Dabaf

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 11		Exercice N-1 16/02/2019 2		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	430	430				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	17 837		17 837	17 837		
	Constructions	790 077	382 652	407 425	433 764	26 339	6.07
	Installations techniques, matériel et outillage	2 020	2 019	1	1		
	Autres immobilisations corporelles	40 428	5 047	35 382	8 380	27 001	322.20
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	850 791	390 148	460 644	459 982	662	0.14
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				30 654	30 654	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	22 896		22 896		22 896	
	Autres créances	7 274		7 274	112 552	105 277	93.54
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 685		1 685		1 685	
	Charges constatées d'avance (3)	1 386		1 386		1 386	
	Total III	33 242		33 242	143 206	109 964	76.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	884 033	390 148	493 885	603 187	109 302	18.12

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 11	Exercice N-1 16/02/2019 2	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 45 735)	45 735	45 735		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 573	4 573		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 190	5 190		
	Report à nouveau	105 873	44 600	61 273	137.38
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	24 159	61 273	37 114	60.57
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	185 530	161 371	24 159	14.97
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	169 909	197 344	27 435	13.90
	Concours bancaires courants		40 390	40 390	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	96 387	111 407	15 020	13.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 490	33 042	29 551	89.44
	Dettes fiscales et sociales	26 072	22 774	3 298	14.48
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		24 511	24 511	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	12 496	12 348	148	1.20
	Total IV	308 355	441 816	133 461	30.21
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	493 885	603 187	109 302	18.12

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

308 355

441 816

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 11			Exercice N-1 16/02/2019 2	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	26 978		26 978	39 693	12 715	32.03
Production vendue de biens						
Production vendue de services	179 750		179 750	1 990	181 740	NS
Chiffre d'affaires NET	206 728		206 728	37 703	169 025	448.31
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			874		874	
Autres produits			1 001	1	1 000	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			208 602	37 704	170 899	453.27
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 841	25 929	24 088	92.90
Variation de stock (marchandises)			30 654	4 690	25 964	553.63
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			39 278	12 135	27 143	223.67
Impôts, taxes et versements assimilés			12 939	2 313	10 626	459.47
Salaires et traitements			40 591	13 195	27 396	207.63
Charges sociales			22 410	9 219	13 191	143.08
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 421	4 053	23 368	576.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2		2	
Total des Charges d'exploitation (II)			175 136	71 534	103 602	144.83
I - Résultat d'exploitation (I-II)			33 466	33 830	67 296	198.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 11	16/02/2019 2	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 569	1 238	4 331	349.79
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 569	1 238	4 331	349.79
2. Résultat financier (V-VI)	5 569	1 238	4 331	349.79
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	27 897	35 068	62 966	179.55
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 000	100 000	99 000	99.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 000	100 000	99 000	99.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	403		403	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 659	3 659	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	403	3 659	3 256	88.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	597	96 341	95 744	99.38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 335		4 335	
Total des produits (I+III+V+VII)	209 602	137 704	71 899	52.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	185 443	76 431	109 013	142.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	24 159	61 273	37 114	60.57

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE EN DATE DU 29 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le 29 juin, à dix neuf heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents et représentés.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|------------|
| – Monsieur DEDIEU Pierre , propriétaire de deux cent quatre vingt sept parts, ci | 391 parts, |
| – Madame DEDIEU Nadia , propriétaire de deux cent quatre vingt sept parts, ci | 209 parts, |

Les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social.

Monsieur **DEDIEU Pierre** préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que tous les associés sont présents et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce ;
- le texte des projets de résolution.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat et distribution de dividendes ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;
- Fixation de la rémunération de la gérance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion,

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter un bénéfice 24 159 euros, de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 6 043 euros.
- Dividendes bruts : 18 116 euros

La mise en paiement interviendra le 11/10/2020
Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués	Revenus éligibles à l'abattement non à
	Dividendes		
2018	0	0	0
2017	0	0	0
2016	20 764	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Ratification de la rémunération de la gérance

Nous vous informons qu'une rémunération d'un montant brut de 48 292 euros a été allouée au Président au titre de l'exercice 2019.

Nous vous demanderons de prendre acte que la Société a supporté les charges obligatoires et les charges facultatives afférentes à cette rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Fixation de la rémunération de la gérance

Nous vous proposons de ne pas modifier la rémunération du Président pour l'exercice 2020.

La Société prendra en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives afférentes à cette rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés.

Le Président de Séance



Les associés



370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2020

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à bénéfice de 24 159 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 6 043 euros.
- Dividendes bruts : 18 116 euros

La mise en paiement interviendra le 11/01/2020.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués	Revenus éligibles à l'abattement non à
	Dividendes		
2018	0	0	0
2017	0	0	0
2016	20 764	0	0

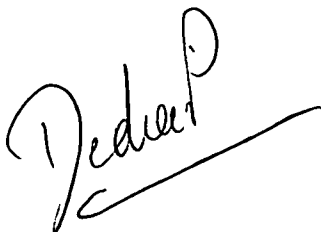
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président de Séance



Les associés

